




## **COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**





**Mardi 17 octobre 2017**

Depuis 2008, de nombreuses recommandations ont été publiées par l'ANESM or celles-ci sont souvent méconnues des professionnels ; le rôle des encadrants est essentiel pour permettre aux professionnels de se les approprier. Cette formation vise à comprendre les modalités de réalisation, les modalités d'appropriation des recommandations et de transposition dans son établissement ou service.

### **Objectifs :**

-  Comprendre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (*objet, modalités d'élaboration, enjeux*)
-  S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour les diffuser et les intégrer à la stratégie de la structure
-  Acquérir des clés de lecture et d'analyse des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, en lien avec les enjeux des politiques sociales, les besoins des personnes accompagnées et les pratiques professionnelles à l'œuvre et en évolution.

### **Contenu :**

-  Les enjeux des recommandations
-  Les modalités d'appropriation et de diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles au sein des établissements et services
-  L'écriture des documents institutionnels.
-  L'application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans les pratiques du quotidien.

A noter, cette formation ne pourra aborder toutes les recommandations ; aussi seront plus particulièrement étudiées les recommandations transversales de l'anesm (*Les attentes de la personne et le projet personnalisé. Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil. La bientraitance, définitions et repères. Expression et participation des usagers. Le questionnement éthique, les « comportements- problèmes »*).

### **Méthode pédagogique :**

Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges  
Mise en perspective de l'implication de chacun dans la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

**FORMATEUR** : Valérie Troux-Clément, Assistante de Service Social ; Formatrice en travail social ; Expert social auprès des tribunaux

**PUBLIC** : Professionnels du secteur social, médico-social.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA JOURNÉE

➤ **Horaires** : 9h30/12h30 - 14h/17h (Accueil à partir de 9h)

:- **Lieu** : Dans les locaux du CREAI Centre - **35 Avenue de Paris - 45000 ORLEANS**

:- **Déjeuner** : repas sur place

➤ **Conditions financières de participation** :

|                      |                                |
|----------------------|--------------------------------|
| <b>Tarif général</b> | 350 € / personne, repas inclus |
|----------------------|--------------------------------|

|                                   |                                |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| <b>Tarif contribuant au CREAI</b> | 200 € / personne, repas inclus |
|-----------------------------------|--------------------------------|

➤ **Date limite d'inscription** : 6 octobre 2017

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

➤ **Conditions d'annulation** :

Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 5 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

➤ **Facturation / Attestation** :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée.

Chaque participant recevra une attestation de présence.

### ■ CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**CREAI CENTRE** - 35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS

**Blandine Gaillard** – [b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr) ☎ : 02 38 74 56 00 / N° FPC : 2445 0000 745